REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINTE ANNE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES

Cadre réservé à l'Administration

Date de réception :

……/……/……

Observations :

……

……

……

1ère demande ☐ Renouvellement ☐

Date ouverture : …… Avec modification ☐

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

Non de l'établissement : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : ……/…...../…...../…./……

N° SIRET : …….

Mail : …….

Propriétaire du fonds de commerce **:**

Nom-Prénom (ou nom de la société) : ……

…….

Adresse du siège social : ……

…….

Date d'achat du fonds de commerce : ……/……/……/……/……

Mail : ……..

Gérant ou exploitant :

Nom-Prénom : …….

Adresse personnelle : …….

…….

…….

Téléphone : ……/……/……/…...../……

Mail : …….

<u>Personne chargée d'acquitter la redevance :</u>

Nom-Prénom : ……

……

Adresse personnelle : ……

……

Téléphone : ……/……/……/……/……

Mail : …….

2- <u>DEMANDE DE TERRASSE OU SURFACE DE VENTE</u>

Je soussigné(e) Madame, Monsieur …….
sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public :

ACTIVITE SOUHAITEE	
DESIGNATION	**m2**
Terrasse ouverte	
Extension de terrasse	
Terrasse couverte ou fermée avec fixation au sol	
Surface de vente	

Plan détaillé de la terrasse demandée *: matérialiser les noms des rues et des commerces voisins*

⚠ passage libre de tout obstacle de 1,40 m obligatoire

Mobiliers et accessoires de terrasse :

	NOMBRE	**COULEUR**	**MATERIAU**	**DIMENSIONS (L x l x H)**
Tables				
Chaises				
Parasols				

Liste des éléments formant la surface de vente :

	NOMBRE	**DIMENSIONS (L x l x H)**
Etals de produits alimentaires		
Etal de fleurs		
Présentoirs de livres et/ou de journaux		
Autres (à préciser)		

3- DEMANDE D'OBJET PUBLICITAIRE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ……. agissant en qualité d'exploitant du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer, sur le domaine public, un objet publicitaire.

Positionnement de l'élément mobile demandé :

	NATURE	**DIMENSIONS (L x l x H)**
Objet publicitaire déplaçable		
Autres (enseigne, banne, bandeau à publicité lumineuse défilante		

4- PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (SELON L'OBJET DE LA DEMANDE)

- Un extrait du registre du commerce ou de la chambre des métiers daté de moins de 3 mois
- Copie ou récépissé de déclaration de la licence d'autorisation d'un débit de boissons et/ou de la licence de restauration (si 1ère demande)
- Copie de l'assurance de l'établissement
- Copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation
- Attestation de réalisation du stage relative aux règles d'hygiène alimentaire
- Un RIB de votre entreprise
- Un justificatif de domicile personnel

AVERTISSEMENT

Ce formulaire constitue une demande qui vaut en aucun cas une autorisation tacite

- L'autorisation qui peut être délivrée est nominative, personnelle, précaire et révocable. Elle cesse de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Elle n'est ni cessible, ni transmissible.
- Elle fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent (paiement de la redevance d'occupation du domaine public fixée par décision du Conseil Municipal).
- Il est interdit de modifier le sol sans autorisation.
- Le domaine public devra impérativement être convenablement entretenu et nettoyé.
- La surface attribuée devra être scrupuleusement respectée
- L'autorisation peut être révoquée à tout moment et sans indemnité, pour tout motif d'ordre public ou tiré de l'intérêt général ou en cas de non respect de l'autorisation accordée ou de l'arrêté portant occupation du domaine public (permis de stationnement). Le titulaire devra, alors, cesser l'occupation sans délai et remettre les lieux dans leur état d'origine.
- Toute occupation irrégulière, c'est-à-dire, sans autorisation préalable ou ne respectant pas les conditions de l'autorisation,

pourra donner lieu à des poursuites pénales du contrevenant, qui sera, par ailleurs, astreint au paiement d'une redevance compensant l'occupation irrégulière.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ……
Certifie exacts les renseignements mentionnés dans la présente et m'engage à informer l'Administration de tout changement dans ma situation.
Je m'engage à me conformer strictement à la réglementation relative aux occupations du domaine public et à acquitter les redevances correspondantes et à retirer les installations quand l'Administration le jugera utile.

Fait à SAINTE ANNE, le ……

Signature :

Toute demande incomplète, inexacte ou formulée par une autre personne que l'exploitant du fonds de commerce ne sera pas prise en compte.

La présente demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, au service SECRETARIAT de la ville de SAINTE ANNE en privilégiant l'envoi par courriel : secretariat@mairie-sainte-anne.fr

Le délai d'instruction est de 2 mois maximum à compter de la date de réception, passé ce délai, le silence gardé par la ville de SAINTE ANNE sur la demande vaut rejet.

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DESIGNATION	TARIF	PERIODICITE
PERMIS DE STATIONNEMENT		
TERRASSE OUVERTE SUR TOUT LE TERRITOIRE		
EVENEMENTS TEMPORAIRES		
FOIRES-MARCHES-AUTRES EVENEMENTS		
CARNAVAL	**40,00 €**	Jour
FETE DE LA MUSIQUE	**40,00 €**	Jour
FETE PATRONALE	**40,00 €**	Jour
FETE DES QUARTIERS	**20,00 €**	Jour
FRIDAY NIGHT	**40,00 €**	Jour
PELERINAGE DE LA SALETTE	**60,00 €**	Jour
MARCHE DE NOEL	**40,00 €**	Jour
MARCHE ARTISANAL	**20,00 €**	Jour
CHAMPIONAT DE GRANDES YOLES	**50,00 €**	Jour
VENTE AU DEBALLAGE		
BROCANTE - BRADERIE - VIDE GRENIER	**20,00 €**	Jour
ORGANISEES PAR DES ASSOCIATIONS A BUT HUMANITAIRE	**GRATUIT**	
ORGANISEES PAR LES ECOLES	**GRATUIT**	
TOUR DES YOLES		
MARCHANDS PARASOLS jusqu'à 6m2 : sinobols, glaces, boissons, chichis, cacahuètes, bonbons	**70,00 €**	Jour
MARCHANDS AMBULANTS < 6m2 (chapeaux, vêtements, ustensiles de cuisine, produits artisanaux...)	**100,00 €**	Jour
MARCHANDS AMBULANTS > 6m2 (chapeaux, vêtements, ustensiles de cuisine, produits artisanaux...)	**200,00 €**	
ENTREPRISES, FOOD TRUCK : vente de repas	**500,00 €**	Jour
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	**100,00 €**	Jour
MANEGES ET ATTRACTIONS FORAINES		
MANEGES, AVIONS, AUTOCHOC	**382,00 €**	Jour
MANEGES ET JEUX D'ENFANTS	**182,93 €**	Jour
ECHOPPES, SNACKS DES AUTRES COMMUNES	**188,42 €**	Jour
ECHOPPES, SNACKS DE LA COMMUNE	**94,21 €**	Jour

Tarifs en vigueur depuis le 1er janvier 2025